

# INFORMATIONS A.G.B.



## "Amitiés Généalogiques Bordelaises"

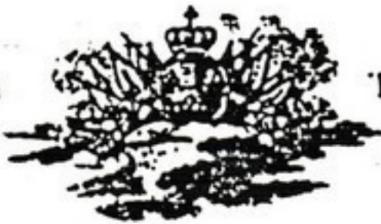
JUIN 1987

N° 13



LE PORT DE  
Vu devant le Château

*Relevé de la Collection des Ports de  
Par le Sr. Ouzane Ingénieur de la*



BORDEAUX  
Troupette sur la Garonne.

*France destinée pour le Roi en 1776  
Marine Penonnaire de Sa Majesté.*

*J. de G. 1774*

SOMMAIRE

- Le mot du Président .....	1
- Compte rendu de l'Assemblée Générale du 9 Avril 1987.....	2.3.4.5.
- Permanences d'été .....	5
- Sondage sur les loisirs .....	6
- Sortie touristique en vallée du Dropt .....	7
- Extrait et traduction de Paléographie .....	8 et 9
- Réunion de séances de travail de Paléographie .....	10
- Trouvailles aux Archives .....	10.11.12. 13.14.15.
- Communiqué de nos amis landais .....	16.
- Publications .....	16.
- BIBLIOTHEQUE A.G.B. ....	17.18
- ECHANGES .....	19.
- QUELQUES ADRESSES PRATIQUES .....	19.
- NOS DEPLACEMENTS .....	20.
- CARNET ROSE .....	20.
- ASSEMBLE INFORMELLE DU 24 SEPTEMBRE 1987 .....	21.
- Transcriptions paroissiaux .....	22. 23.

-----

## LE MOT DU PRESIDENT

Avant le grand départ en vacances de beaucoup d'entre vous, ce Bulletin vous apporte quelques nouvelles de notre Association.

Si, vous n'avez pas pu participer à l'Assemblée annuelle générale, vous en trouverez un compte-rendu, vous y lirez les résultats du renouvellement de quelques membres du Conseil, vous y trouverez aussi les conclusions d'un sondage fait, sur place, directement auprès de ceux qui vinrent et acceptèrent de nous faire connaître leur opinion sur les possibilités offertes en matière de loisirs, sans dépasser les limites raisonnables qui paraissent répondre à une certaine attente.

Vous avez constaté une modification de la page de couverture du bulletin. C'est peu de chose, mais c'est un "plus" qui contribue à améliorer sa présentation au moment où nous l'échangeons avec un plus grand nombre d'Associations ou de cercles.

L'intérêt pour les séances de paléographie qu'anime notre vice-présidente, Mme COUPET, a été confirmé. Nous avons l'intention de vous en faire profiter par le truchement du Bulletin.

Les sorties en direction des dépôts départementaux d'archives seront évidemment interrompues cet été, chacun disposant son emploi du temps à sa manière. Mais, pensez(y en septembre en reprenant contact avec ceux d'entre nous qui restent à votre service dans ce but.

Si vous ne connaissez pas encore notre Bibliothèque, venez à notre siège, sans doute y trouverez-vous des documents qui vous intéresseront. Les prêts pour 15 jours sont gratuits.

Les transcriptions des registres paroissiaux attendent toujours de nouveaux volontaires. Ce travail de fourmi, que l'on fait chez soi, quant on veut, à son rythme, avance régulièrement. Une cinquantaine de communes sont déjà entreprises.... mais la Gironde en compte 550, alors vous voyez bien qu'il y a place pour vous.

Mais, vous avez toutes les vacances pour y penser, vous y préparer et revenir parmi nous, nous apporter votre contribution, votre participation active à la vie de votre ASSOCIATION.

Bonnes vacances, et à bientôt !

-----

L'ASSEMBLEE GENERALE DU 9 AVRIL 1987  
-----

Notre Président ouvre la séance, en remerciant les personnes présentes et excuse ceux qui n'ont pu se déplacer soit par le travail, soit par maladie.

La parole est donnée à Madame COUPET.

PALEOGRAPHIE

Madame COUPET précise que les séances de travail ont eu lieu depuis Octobre les 2ème et 4ème jeudi de chaque mois, que 25 à 30 adhérents y participent. Que nous lisons des textes apportées par les participants plus ou moins faciles, suivant le siècle et l'écriture.

BULLETIN

Mr ROBERT nous informe qu'un comité de lecture a été constitué avec Mesdames CASTELNAU, PLAT et ROUX.

Il demande à chaque responsable des départements de faire un compte-rendu sur les déplacements dans les archives et, de lui signaler les gravures sur le vieux BORDEAUX ou de sa région, pour illustrer la couverture du bulletin.

Il remercie les personnes qui portent ce bulletin à domicile pour éviter des frais postaux. Nous amplifions les demandes d'échange avec les autres cercles, et ces accords de réciprocité allègent notre trésorerie, permettent à nos adhérents de les consulter à notre permanence rue Paul Bert.

Il regrette que la rubrique "nous sommes tous cousins" ne soit pas alimenté et fait un appel.

BIBLIOTHEQUE

Madame CASTELNAU a trouvé une bibliothèque très bien organisée par Mr BAFFAULT, qui a demandé pour raison de santé, d'être dégagé de ce travail.

Elle invite tous les adhérents de venir consulter et emprunter ces livres. De lui indiquer les livres (que nous pourrions acquérir) qui pourraient intéresser les généalogistes que nous sommes.

Un nouveau classement des bulletins est en préparation et se présentera comme une carte de FRANCE.

Mr DUPOUY précise, que si nous avons des livres en double et qui peuvent servir à d'autres personnes de bien vouloir les déposer à notre bibliothèque. Mme POITEVIN nous a déposé son mémoire personnel, ce dont nous la remercions bien vivement.

TRANSCRIPTION

Mme BAFFAUD fait appel à de bonnes volontés pour aider aux transcriptions.

A l'heure présente, 43 personnes pour 46 communes couvertes dont 2 terminées, et la GIRONDE comprend 550 communes !!

.../

Les municipalités nous aident à compléter les lacunes des Archives mais c'est un travail long, mêmes certains maires ont adhéré à notre association.

Ces tableaux sont transcrits et déposés à notre permanence rue Paul-Bert, et plus tard seront aux archives départementales. Nous avons choisi les tableaux, plus faciles à classer que sur fiche.

Sur notre prochain bulletin paraîtra la liste des communes.

Monsieur DUPOUY a contacté Mr MASSE, Président du C.G.O sur les paroisses traitées, car il ne faut pas faire le travail en double.

Mme BAFFAUD prépare des fiches spéciales pour les mariages d'étrangers à la GIRONDE. Le modèle de cette fiche a été déposé à la permanence afin de l'examiner.

#### DEPLACEMENTS.

Mme BOUCHARD depuis 5 ans organise certains déplacements. Elle trouve surprenant que les personnes intéressées pour leur généalogie, ne viennent pas demander d'y participer et s'inscrire.

#### LOISIRS

Mr LABARRE demande par écrit les désirs des adhérents car il lui est difficile d'organiser :

- manifestations
- rallye
- visite touristique
- conférences
- visite de musées etc....

sans avoir un nombre de personnes suffisant. D'après ce sondage, il sera décidé selon les désirs exprimés.

(Vous trouverez à la fin de ce compte rendu le résultat de ce sondage).

#### TRESORERIE

Nous laissons la parole à notre trésorier, Mr DESRENTES qui s'exprime en vers et nous sommes heureux d'apprendre que notre compte est créditeur.

Les comptes ont été vérifiées par Mr BOUCHARD, ont été acceptés et quitus en a été donné à notre trésorier.

Les cotisations restent à 100 F. par an et 150 F. par ménage.

..../

Il échoit au trésorier et ce n'est pas exceptionnel,  
De vous faire un rapport, qualifié d'annuel,  
Vous vous souvenez, c'était au mois d'avril,  
De l'an quatrè vingt ... SIX... Je ne perds pas le fil,  
Que .... je vous exposais une année d'exercice,  
Laisant dans notre caisse un joli bénéfice,  
Les recettes ont fait une bonne rentrée,  
Les dépenses ont été tout à fait modérées,  
Point n'est besoin d'allonger en détaillant,  
L'essentiel est qu'il reste quelques sous vaillants.

DISONS BIEN HONNETEMENT.

SIX MILLIERS DE NOUVEAUX FRANCS.

J'ai maintenant fini, je n'en dirai pas plus,  
Tout autre commentaire me parait superflu ....  
Et pourtant, .... il faut bien donner votre QUITUS.  
Au trésorier qui vous laisse un bonus ....  
Les comptes sont exacts et tenus comme d'usage,  
Votre décision, Mesdames, Messieurs, serait sage,  
Si vous associez au même compliment,  
Monsieur DUPOUY notre président.

Mais c'est maintenant qu'il convient,  
à notre ami Gaston OBERT,  
d'exercer, s'il veut bien  
ses talents de Commissaire,

En cas d'absence ce sera Robert BOUCHARD  
Qui fera démonstration de son Art.

Je vous redis merci pour toute l'attention  
Persuadé qu'aujourd'hui, j'ai rempli ma Mission.

Le Trésorier

RENOUVELLEMENT DES MEMBRES SORTANTS.

Messieurs BAFFAUD et KRANTZ démissionnent pour raison de santé.

Mme BOUCHARD? Messieurs DESRENTES, LABARRE et MALEYRE pour le renouvellement de leur mandat.

Nouvelle liste proposée :

Mme BOUCHARD,  
Mrs DESRENTES  
LABARRE  
MALEYRE  
ATTANE  
LHERM

qui ont été élus.

Monsieur DUPOUY nous parle :

- des réunions informelles qui semblent intéresser beaucoup d'adhérents.
- de Michel COUPET qui a réparé la photocopieuse. MERCI
- du système du fichier inventé par Mr ATTANE, qui se révèle très intéressant, mais nous devons lui fournir des renseignements sur notre généalogie pour lui permettre de l'alimenter.

Il est demandé par nos adhérents :

- de publier dans le bulletin la liste de nos adhérents, ce qui sera fait.
- de visiter les archives. Mme HOURDEQUIN indique les dates fixées par Mr VALETTE.
- 22 personnes se sont fait inscrire pour la visite de la rue POYENNE.
- 9 personnes présentes vont au Congrès de NANCY.

Il est 16 H. 30 le Président lève la séance.

-----

NOS PERMANENCES D'ETE

-----

Compte-tenu de ce que, durant les vacances d'été, beaucoup d'entre nous s'éloignent de BORDEAUX, et que cet exode est sensible au niveau de la fréquentation de notre siège, les permanences des mois de juillet d'août sont réduites à deux par semaine :

LE LUNDI et LE MERCREDI de 14 Heures 30 à 17 H. 30

La bibliothèque reste ouverte et les prêts possibles durant l'été.

Lors de l'Assemblée Générale du 9 avril 1987, nous vous avons soumis un questionnaire afin que vous puissiez nous faire connaître votre opinion sur les loisirs que vous désirez voir se développer au sein de notre Association. La quasi totalité des membres présents avait accepté de jouer le jeu en nous aidant par leurs réponses, positives ou négatives, sur les distractions proposées.

Voici les résultats :

<u>I-Repas de l'amitié:</u>	I fois par trimestre....	55 %	de réponses favorables
	I " " semestre.....	24 %	"
	I " " an.....	9 %	"
	Pas de réponse.....	12 %	
<u>2- Sorties touristiques:</u>	OUI ...	93 %	NON ...7 %
	Concerne ceux qui ont répondu OUI (plusieurs réponses étaient possibles)		
	- avec repas à l'extérieur.....	94 %	
	- sans " " " .....	13 %	
	- dans les limites du département.....	70 %	
	- hors du département.....	59 %	
Fréquence:	I fois par trimestre....	18 %	
	I " " semestre.....	54 %	
	I " " an.....	26 %	
	Pas de réponse.....	2 %	
<u>3- Conférences:</u> .....	62 %		<u>5- Soirée dansante</u> ...9 %
<u>4- Rallye</u> .....	19 %		

Ce sondage, à chaud, nous a permis de voir se dégager des tendances significatives, d'un intérêt certain pour votre conseil d'administration et, en particulier, pour la commission des loisirs .

Ainsi, la majorité des personnes interrogées ont manifesté le désir de se retrouver autour d'une table(88 %), au moins une fois par trimestre(55%). Gros succès en faveur des sorties touristiques(93%), avec repas à l'extérieur(94%), aussi bien dans nos limites girondines(70%) que dans les départements limitrophes(59%) avec une fréquence modérée de deux sorties par an maximum(54%).

Succès également du choix des conférences(62%).

Merci pour vos suggestions

SORTIE TOURISTIQUE EN VALLEE DU DROPT.  
-----

le jeudi 25 Juin 1987

Faisant suite aux désirs que vous venez d'exprimer à une forte majorité, nous avons le plaisir de vous proposer une sortie touristique dans la vallée du DROPT, sous la conduite d'un guide qualifié de l'Office de Tourisme.

Ainsi, pourrons-nous découvrir (ou redécouvrir) l'architecture et l'histoire de nombreuses bastides qui jalonnent encore la vallée du Dropt, charmante rivière qui prend sa source en Dordogne, et se jette dans la Garonne, en aval de la Réole.

N'oublions pas que nous cheminerons dans un pays de gastronomie, aussi espérons-nous que le repas que nous partagerons à EYMET ne démentira pas cette réputation.

MENU - Velouté au cresson  
- Terrine de saumon frais  
- Gigot d'agneau aux petits légumes  
- Plateau de Fromages  
- Tarte aux fraises  
- Vin  
- Café.

DEPART Jeudi 25 Juin à 8 Heures devant l'Office du Tourisme  
(N.B. stationnement possible aux allées d'Orléans et de Chartres).

RETOUR A prévoir aux environs de 20 H.

PRIX 155 F. par personne (transport + repas + guide).

Coupon à détacher ci-dessous et chèque à libeller à l'ordre de :

TRESORIER DE L'A.G.B. avant le 12 Juin 1987.

NOM ..... s'inscrit pour la sortie du 25 Juin 1987

pour ..... personne 155,00 X ..... = .....

Nota. Adresser ou déposer l'inscription et le règlement au siège de l'A.G.B.  
2, rue Paul Bert à BORDEAUX. 33000

Les chèques seront remis à l'encaissement à compter du 18 Juin 1987

Pour ne pas découper cette page dans votre bulletin. Voulez-vous recopier ce texte sur papier libre. Merci.



Extrait du contrat de mariage entre Anthoine JOYET et Peyronne BREULH  
retenu par maitre RIGAUD notaire à Juillac (Corrèze)

o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o

Scaichent tous presantz et advenir qu'il  
 appartiendra que aujourd'huy treiziesme du moys  
 d'octobre an mil six cens ung avant midy au lieu  
 et bourg de Julhac bas pays de Lymosin maison de  
 Mr Me Jehan JOYET licencié en droitz, juge ordinaire  
 des juridictions de Julhac, d'Allen et Sa..gnzac (SEGONZAC)  
 Regnant Henry par la grâce de Dieu roy de  
 France et de Navarre pardevant le notaire soubzsigné  
 et juré soulz le scel des comptés de Perigort et  
 viscomté de Lymoges et presantz les tesmoingts bas  
 escriptz et nommés ont esté presantz et personnellement  
 establis et constitués en leurs personnes Léonard BREULH  
 courdonnier et Agnete DOMMEVE sa femme habitant dudit  
 Julhac, lad. DOMMEVE faisant et procédant des congé  
 licence, autorité et permission dud. BREULH sond. mary  
 que luy a bailhé pour faire et passer le contenu aulz presantes  
 et tous deulx faisant tant pour eulx que pour et au nom  
 de Peyronne DUBREULH leur filhe d'illec absante, à laquelle  
 les dits Léonard BREULH et Agnete DOMMEVE ont promys  
 fere ratiffier, tenir et entretenir ses présentes toutefoye  
 et quantes qu'ils en seront sommés et requis par la partie  
 soulz escripte, à peyne de tous despans, dommaiges et  
 interestz que la partie soulz escripte en pourroict souffrir  
 pour eulx et chescung d'eulx et au dit nom leurs hoirs  
 et sucesseurs presantz et advenir quelconques d'une part  
 et Anthoine JOYET fils à feu Jacques JOYET cappitaine en  
 son vivant habitant dudit Julhac pour luy les siens hoirs ...

o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o

Quelques exemples de lettres et abréviations rencontrées dans ce texte :

<i>en</i>	: en	<i>ans</i>	: ant	<i>maison</i>	: maison	<i>pro...</i>	: pro...
<i>d</i>	: d	<i>ont</i>	: ont	<i>pardevant</i>	: pardevant	<i>d'une</i>	: d'une
<i>cen</i>	: cen	<i>per</i>	: per	<i>notaire</i>	: notaire	<i>part</i>	: part
<i>l</i>	: l	<i>et</i>	: et	<i>con...</i>	: con...	<i>capitaine</i>	: capitaine
<i>de</i>	: de	<i>s</i>	: s	<i>que</i>	: que		
<i>ce</i>	: ce	<i>d</i>	: d	<i>qu'elle</i>	: qu'elle		

PALEOGRAPHIE  
-----

La première séance de paléographie de l'A.G.B. après les vacances d'été est fixée au 24 SEPTEMBRE 1987, quatrième jeudi du mois, à 10 heures à l'Athénée Municipal.

Cette reprise de contact nous permettra de mettre au point le déroulement et la progression des transcriptions destinées à permettre, à tous ceux qui le désirent ou qui en éprouvent le besoin, de lire plus aisément les documents anciens que nos recherches mettent sous nos yeux.

- - - -

SI VOUS RECHERCHEZ DES MESURES ANCIENNES  
-----

Beaucoup de documents font référence à des mesures anciennes dont l'équivalence nous est inconnue.

Pour ce qui concerne la GIRONDE, vous trouverez aux archives départementales, sous la cote 1/D 81 l'ouvrage d'A. BRUTAILS intitulé "MESURES ANCIENNES DE LA GIRONDE" qui vous donnera la solution de vos problèmes. Vous saurez tout sur le "journal", l'once, le "carreau", le "pied", le "pouce" que ce soit en bordelais, en fronsadais, en bazadais ou ailleurs.

- - - -

COMMENT NOS GRANDS PERES PROCEDAIENT-ILS pour se faire remplacer lors du tirage au sort pour la conscription militaire ?

Ils s'assuraient !

J'ai retrouvé dans la série R des archives départementales de la Charente Maritime, à LA ROCHELLE, que mon aieul avait souscrit une assurance. Lisez plutôt.

Il était né en 1813 - appelé en 1841 donc 28 ans

Il avait souscrit une assurance à l'UNION DES FAMILLES.

- Association Mutuelle contre les chances du tirage au sort.  
1, Place Richelieu à PARIS.

- Montant de la souscription .....	400 F.
- Numéro échu au tirage : 135 - <u>EXEMPTÉ</u>	
- Somme revenant au souscripteur .....	123,617 F.

Nom et qualité des dépositaires des fonds : JEAN Notaire.

Transmis par Mme CHARRIER.

Les documents ci-dessous nous ont été communiqués par nos collègues M. et Mme GOMBEAUD:

Un masson estant tombe du haut de la voute de l'esglise des peres benedictins ce 7 juillet 1688 fut escraze et decede. D'abord les benedictins m'envoyerent prier de vouloir consantir qu'ils l'enterrassent dans leur esglise, a quoy j'ay consanti sans tirer a consequence. Il s'apelloit Jean Chabroti, du bourg de Royer, en Poitou. Lafargue

Un postillon demeurant ches le nomme Latour, hoste, est decede le 7 juillet 1688; inhume au cimetiere de la prte paroisse, decede subitement et estoit nomme Fabian Ferran, du dioceze de Commenes, paroisse de Montesquiou. M. LAFARGUE, curé

Martin BROTOU, masson, natif de Blaye, est decede le 11 juillet 1688; enterre le lendemain dans le cimetiere de la prte psse assiste de tous les sacrements de l'Eglise. M. LAFARGUE, cure

(Extraits des registres paroissiaux de LA REOLE)

-----  
 Communiqué par Mme HOURDEQUIN.

A.D. BORDEAUX - QUEYRAC 4E 3567.

BAPTEME D'UN ADULTE.

L'an mil sept cent quarante quatre, le quatrieme jour du mois d'août je soussigné ay baptisé un fils de Pierre MAYNARD laboureur et de Jeanne BRAU ; le dit jeune homme baptisé était âgé de dix huit ans et environ cinq mois, je l'ay baptisé parce que l'on m'a attesté clairement que l'on ne lui avait donné l'eau qu'avec un doigt et cela dans le ventre de sa mère et qu'on avait ensuite trompé le pretre en disant qu'il avait été ondoyé ; on lui a donné le nom de RENE au dit baptisé. Son parrain a été René MAYNARD laboureur et sa marraine Jeanne BIROT, témoins ont été M<sup>r</sup> Maitre Daniel QUELY vicaire et maitre Arnaud CHARON, chirurgien qui ont signé avec moi, et non les autres qui ne savoir, tous sont habitants de cette paroisse, excepter la marraine qui est de la paroisse de GAILLAN.

QUELY Vicaire.

CHARE.

JOULY Curé de QUEYRAC.

-----  
 Transmis par Mme COUPET

Extrait des minutes de Me BECHADE notaire à Gornac

Année 1693, acte n° 211

Cote : 3 E 840

*- precaution .....*

" Au Nom de Dieu soit amen saichent tous prezans et advenir que aujourd'huy cinquième du mois de febvrier 1693 apres midy dans le village de Doumingue paroisse Darvis ( d'Arbis ) au compté de Benauges en Bourdelois sénéchaussée de Guienne , par devant le notaire royal en Guienne soubz signé presans les témoins bas nommés , a esté prezant François BONNEFON brassier habitant de la paroisse de Monpezat , lequel a dict qu'a divers temps il s'en va pour tacher de gagner sa vie le long de Garonne , ayder a pecher poissons et comme il est au propre de cy en retourner et qu'il a failly pluzieurs fois a ce perdre et qu'il pourroit mourir abintestat a ceste cauze estant en parfaicte santé de son bon gré et volonté a faict son testament ....."

Ne soyez pas trop pressé pour payer vos impôts et surtout ne relancez pas le percepteur lorsque ce dernier va chez le coiffeur se faire raser. C'est du moins, ce que le document ci-dessous permet de conclure ..... par un fâcheux concours de circonstances.

Ceci se passait en 1684, à LISLE en Périgord, et fut recueilli par le Notaire royal, Me TREMOULINES.

Sommeation guischard

Valpremy



3 mai

3  
 Ce jour d'aujourd'hui troisième jour du mois de may mil six  
 cent quatre vingt quatre en la ville de lisle en perigord  
 et dans la maison des foires de femme Jean manen  
 notaire royal pardevant moy notaire royal souzigné  
 present le dit bonhomme bar nommez a l'acte ynt marot  
 guischard Laboureur habitant du village de pournieu  
 present parois de laquelle parant a janne Valpremy  
 veuf d'ung feu manen me Jean manen no. royal  
 Et consul de la ville au nom et comme legitime  
 Administratrice de holimpe manen fille d'ung manen et  
 bien tenante d'iceluy d'adit Et cononstre que le douzieme  
 de moie de janyer jour de dimanche lez guischard j'avoit  
 venu en la pnt ville et auroit este adens d'icelle jour  
 dans la maison de d'iceluy feu manen Consul et yepose  
 pour la levée des tailles de la pnt ville et parois de pour  
 lez faire payement de son taux sans aivoir ynt  
 Rescontek Et comme il sest voulu retraire il fust  
 ches me Jean yeprellade pour faire collaon  
 Incontinent apres despres et comme il se faisoit  
 collaon lez manen Juramen qui se vouloit faire  
 par le filz d'ung yeprellade ce qui donna occasion  
 au guischard de luy dire quil avoit sache a  
 pnt sur foire dans la maison et a l'heure faulc la voir  
 rencontre pour luy payer les trois quartz de sa taille  
 que sil estoit en commodite de la prendre quil desiroit  
 de la payer lors lez manen luy auroit dict quil n'avoit  
 pas la son colles mais quil scavoit bien a quoy monter  
 le taux d'ung guischard qui estoit de treze livres et qu'il  
 sil vouloit payer quil le rapvoit de quil favoit ches  
 foit et lez guischard luy auroit compte la somme  
 de neuf livres quinze sols faisant les trois quartz  
 des treze livres en trois denys Louis en pieces et le reste  
 en pieces de trois sols six deniers quil favoit  
 difficile de prendre et pour luy obliger lez guischard  
 paye la collaon et le payement fust fait en  
 presence d'iceluy yeprellade et de sa femme et de  
 son filz et autres de la rue faulc et mesmes

La femme duc + Sorrellade leur ay de a comptas  
 La somme de neuf Livres quinze sols et  
 quelques jours apres lez quishard luy ayant  
 Demande sil l'avoit raye sur son rolle et luy dict  
 quoy mais que Veritablement Il estoit trompe par  
 un lord dud. y payement quil n'estoit cotise & que  
 haise l'un et quil l'avoit trouve que son taux estoit de treize  
 Livres dix sols et quainsin Il estoit en resty pour le trois  
 quart de sept sols six deniers que lez buisard  
 y prouva de luy payer et comme Il se y plaignoit  
 de estre excimement par taxe lez maner luy prouva  
 quil y avoit esgard dans les Logement et contributions  
 Laduenir Et d'autant que lez buisard a este  
 aduocoy et somme par Louia bonds qui sont charge  
 de la Leue d'icestant des tailhes apres le deced duc  
 maner de luy faire payement desq. trois quart  
 de tailhes les trois pactis Estant Escheus et quil ne  
 se trouue point raye en aucune facon sur lez rolle  
 Et qua raison de ce cella luy pourroit causer de grand  
 Etait de menage et jurtist ad'effault de  
 y payement de ses trois quart de son taux sil arivoit  
 de Logement de porteur de contrainte ou autrement  
 a ce cause lez buisard a somme laz Valpremy  
 audict non de faire raye sur lez trois pactis  
 Escheus de son taux et de rendre taisant tant lez  
 bone que tous autres qui voudroit ou pourroit lez  
 Contredire pour lez y payant et pour cet effet  
 luy a offert tout y presentement sept sols six deniers  
 ou sept douzaines et six deniers pour parfaire  
 avec lez neuf Livres quinze sols cid. paye le trois  
 quart de son taux conformément aux  
 trois pactis et Tailles. Somme de lez prendre  
 autrement a fault de ce protost contre lez  
 Valpremy tant audict non que en son non  
 propre et prime de touz les desparce dommages  
 et jurtist quil en pourroit souffrir Laduenir  
 et ou elle voudroit Doubter de la Verite duc  
 payement ledict quishard offic de faire repnta

Les peyrrellades et autres temoinces qui ont Estes par  
 Lord Diceluy sepurgeant moyennant serment La Verite  
 Estre telle qu'il a pose par fait et Dessus protestant  
 ou laq. Valpremyz fait effuer de le faire raye de la rendre  
 assignee ausq. fins et autrement se pourvoir tout  
 contre laq. Valpremyz que tous autres ainsi quil  
 vera Estre affaire. et ensemble de tout ce quil peut  
 et doit protester par lant. a laq. Valpremyz que nos  
 qui na fait aucune response seulement quelle  
 Requie Copie pour se donner par aduis de son  
 Conseil et ne Vouloir prendre ladicte somme de sept  
 sols six deniers a luy offerte ne sachent que cest  
 laquelle copie luy a lonc baillee a despance ditz  
 sommair dont il dutoit leq. Guisgard marquis  
 acte pour luy faire que de raison que luy a concide  
 soubs le seal royal et presences de quilz en peyrrou  
 me fargere et jiron picot labourneur ha de laq.  
 ville admoine cognue par leq. peyrrou  
 a signe et non leq. Guisgard et Valpremyz ny  
 leq. picot pour ne savoir de ce Guisgard

Peyrrou

Cremoulin  
 Ro. Rebellion  
 Royal

on devolle a l'eglise le 4 may 1584  
 par edict folio 33  
 de la ville de Cremoulin

A.D. Rue Poyenne 33300 Bordeaux

Saint Romain la Virvée. Fonds communal : n° 470 gg12

L'an mille sept cent trente quatre et le cinquième jour du mois de mars Sr. Claude Clergé chirurgien natif de Moroye ~~XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX~~ diocèse de Chalon-sur-Saône et habitant de cette paroisse, fils légitime de feu Jean Clergé chirurgien et d'Elizabeth Darbaleté, et Demoiselle Anne Barbe Leconte fille légitime de André Lecomte et de Jeanne Sonnet aussi habitante de cette paroisse. En présence de mon vicaire de cette paroisse, de Sr. Etienne et Fiacre Fortin frères qui ont signé

L'an mille sept cent trente quatre et le neuvième jour du mois de Mars, après la célébration des fiancailles faites en cette église le cinquième du dit, entre Sr. Claude Clerget Maître chirurgien des Chartrons de Bordeaux, fils légitime de feu Jean Clerget et d'Elizabeth Darbaleté et Demoiselle Anne Barbe Le Comte fille légitime de Sr. André Le Comte et Demoiselle Jeanne Sonnet ses père et mère aussi habitante de cette paroisse d'autre part et après la publication d'un banc de leur futur mariage au prône de la messe paroissiale savoir le septième du dit ayant été dispensé des deux autres par l'archevêque comme il m'a apparu par l'acte de dispense qui est resté entre mes mains et ne s'étant trouvé aucun empêchement Je soussigné leur ay donné la bénédiction nuptiale du consentement de leur père et mère et autre leurs parents amis avec les cérémonies prescrites par la Sainte Eglise en présence de Sr. Etienne et Fiacre Fortin frères Pierre et Jean Dutasta père et fils qui ont signé avec moi

Fronsac. Fonds Communal n° 174 gg 6

L'an mille sept cent onze le vingt neuvième du mois de Juin Pierre Béronie natif de la paroisse de Gumon Juridiction de Limoges et à présent habitant la présente paroisse fils de feu Pierre Béronie et Jeanne Demarie a fiancé Suzanna Martin fille de feu Jean Martin et Marie Chaudet les dites parties étant majeures, habitante de cette paroisse en foy de quoy j'ay signé

Ginestet Nebailhe  
Vicaire de Fronsac

Saint-Romain La Virvée. Fonds Communal n°470 . Année 1791.

L'an 1791 et le 17 8bre est décédé sur cette paroisse Jaques FARRADUCHE de la paroisse de Saint Anastasie Diocèse de Saint-Flour, époux de Jeanne Roux, âgé d'environ 70. il a été enseveli le 18 en présence de Pierre Murat et François Virales ce dernier a signé avec moi.

Letournau Debonné Curé

AUX ARCHIVES DEPARTEMENTALES  
DES LANDES

---

Des bénévoles procèdent au relevé systématique des mariages sur les registres paroissiaux, en utilisant les fiches des Archives Nationales.

C'est ainsi que sont déjà déposées aux Archives départementales de MONT DE MARSAN.

Canton de MUGRON : les fiches correspondant aux communes de BAIGTS, BERGOUEY, CAUPENNE, DOAZIT, HAURIET, LAHOSSE, LARBÉY, LAUREDE, MAYLIS, MUGRON, NERBIS, SAINT-AUBIN, TOULOUZETTE.

Canton de MONTOFRT : celles de CASSEN, CLERMONT, GAMARDE, GARREY, GOOS, GOUSSE, HINX, LOUER, LOURQUEN, MONTFORT, NOUSSE, ONARD, OZOURT, POYANNE, POYARTIN, PRECHACQ, SAINT-GEOURS d'AURIBAT, SAINT-JEAN de LIER, SORT en CHALOSSE, VIC D'Auribat.

Canton de TARTAS-EST : celles de SOUPROSSE, GOUTS, AUDON.

Il est convenu que périodiquement nous serons tenus informés de l'avance de ces travaux, qui représentent déjà plusieurs milliers de fiches consultables aux A.D. de MONT DE MARSAN.

Un grand merci à nos collègues landais.

-----  
PUBLICATIONS.  
-----

LIMOUSIN

Monsieur BONNET de la BORDERIE vient de consacrer une étude historico-généalogique avec tableaux et références, intitulée "HISTOIRE ET GENEALOGIE des grandes familles limousines".

s'adresser à BRIVE LOISIRS - 31, Avenue Jean Jaurès à BRIVE 19100 - CENTRE CULTUREL . "Histoire et Généalogie des Grandes Familles Limousines.

Le tome 2 paraîtra au printemps 1988.

MACONNAIS

Monsieur Jacques VINCENT publie le premier d'une série concernant les généalogies familiales du maconnais.

s'adresser à Mr Jacques VINCENT, 17, Avenue Félix-Faure 69007 LYON.

-----

ETAT ACTUEL DE NOTRE BIBLIOTHEQUE DE PRET  
-----

OUVRAGES POUVANT FAIRE L'OBJET DE PRETS : série P - Durée 15 jours.

P1 - Comment retrouver nos origines	1980 J.L. Beaucarnot
P2 - La Généalogie (que sais-je)	1979 P. DURYE
P3 - Les Archives (que sais-je)	1975 J. FAVIER
P4 - La population française au 17e et 18e S.	1979 J. DUPAQUIER
P5 - L'Ancien Français (que sais-je)	1980 P. GUIRAUD
P6 - L'Ecriture (que sais-je)	1982 C. HIGOUNET
P7 - A la recherche de vos ancêtres	1978 Y. GRANDEAU
P8 - La Généalogie - Comment - Pourquoi ?	1982 B. POUYE
P9 - La Généalogie	1979 N. HEZELLES
P10 - Recherchez vos ancêtres	1982 G. HENRY
P11 - Nouveau manuel de dépouillement de l'état civil ancien	1976 M. FLEURY
P12 - La pratique des documents anciens (histoire de la Savoie)	1980
P13 - Les noms de famille de France	1949 A. DAUZAT
P14 - L'onomastique française par départements (bibliographie des travaux publics jusqu'en 1960)	1977 A.N.
P16 - La vie quotidienne à BORDEAUX au 18e S.	1980 BUTEL & POUSSOU
P 17- Quand les Anglais vendangeaient l'Aquitaine.	1978 J.M. SOYEZ
P18 - La guerre de cent ans.	1980 J. FAVIER
P19 - Livret - Annuaire de l'Ecole des Chartes de 1821 à 1966.	
P20 - Statistiques Démographiques.	J. DUPAQUIER.
P21 - Les fonds des Archives Nationales.	
P22 - " Tome 1 L'ancien régime	
P23 - " Tome 2 1789 à 1940	
P24 - " Tome 3 Marine et Outre-Mer	
P25 - " Tome 4 Fonds Divers (minutier central des Notaires Parisiens.	
P25 - Formation de la Milice Permanente en France (1726-1730)	1975 C.C. STURG
P26 - Les contrôles de troupes de l'ancien régime	1970 A. CORVISIER
Tome II L'Infanterie.	
P27 - " Tome III Troupes diverses : troupes à cheval, artillerie, milices, gardes françaises, troupes suisses, compagnie d'invalides, troupes des colonies et de la marine.	
P28 - " Tome IV Supplément Inde : noms des régiments et bataillons de milices, signataires des contrôles, noms des Compagnies.	
P29 - Les filles du Roi en Nouvelle France	1972 S. DUMAS

..../

- P30 - Revue Internationale des Archives (ARCHIVIUM) 1958
- P31 - " " " 1959
- P32 - M. YOURCENAR
- P33 - Qui est qui ? Tout sur la Corrèze. 1983 C. LAZENC
- P34 - Recueil des actes du VII<sup>e</sup> Congrès de Généalogie 1983  
Versailles.
- P35 - RAUZAN, enquête de son passé 1971-1983 Tome III
- P36 - Table informatique des actes de mariages de Sedan  
(1847- 1856) J.M. THIEBAULT
- P37 - Genealogical Research - 1985 K.A. JHONSON et M.R. SAINTY
- P38 - " " 1986 " "
- P39 - Monographie des MINIBASTE (abbé A. GAYON MOLINIER - 1959)
- P40 - Revue des questions Héraldiques n°24 - 1900
- P 41- Essai sur la descendance de Jean Racine n°12 - 1963 A. CHAFFANCO
- P42 - Mémorial d'une famille du Havre -(1948) M. BEGOUEN-DENE
- P43 - L'Abbaye de la Sauve Majeure
- P44 - Les secrétaires du Roi de la Grande Chancellerie de France  
C. FAVRE-LEJEUNE
- P45 - Dictionnaire biographique et généalogique (1672-1789) tome I "  
" " " " tome 2 "
- P46 - Congrès national de Généalogie - AVIGNON - 1986 - CORVISIER
- P 47- Les Français et l'armée sous LOUIS XIV - 1975
- P48 - Guide du Généalogiste aux A.D. et A.C.
- P49 - Guide des Archives des Landes.
- P50 - Mes aïeux quelle histoire !  
Guide pratique de la généalogie pour tous Y. du PASSAGE
- P51 - Nouveau guide de Généalogie R. AUBLET
- P52 - Montherlant et les généalogistes ( 1956 ) L. de SAINT PIE
- P53 - Nouvelle Revue Héraldique n°10-11-12 - 1938 -
- P54 - Généalogie et Démographie Familiale - Tome I H. POITEVIN
- P55 - " " " TOME II -Notes et fiches "
- P56 - " " " TOME III - Annexes
- P57 - Histoire des Croquants Y.M. BERGE
- P58 - FORTUNE DE FRANCE - TOME I Robert MERLE
- P59 - " " Tome II En nos vertes années " "
- P60 - " " Tome III Paris, ma bonne ville " "
- P61 - " " Tome IV Le Prince que voilà " "
- P62 - " " Tome V La violente amour " "
- P63 - Rues de BORDEAUX Roger GALY
- P64 - La France du VII au XX<sup>e</sup> Siècle Archives Nationales.

La Bibliothécaire remercie très sincèrement tous les généreux donataires de livres qui permettent de développer cette bibliothèque.

Echanges déjà effectifs.

- BRITISH COLUMBIAN GENEALOGICAL SOCIETY.
- Centre généalogique des Pyrénées atlantiques.
- Cercle d'Histoire des Familles Périgourdines.
- Section généalogique, Club Sportif et artistique de l'Etablissement A.M.X.
- Cercle héraldique, généalogique, historique du Lot et Garonne.
- Association généalogique de la Charente.
- Cercle généalogique d'Aunis et Saintonge (LA ROCHELLE)
- Association généalogique du PAS DE CALAIS.
- Cercle généalogique de Saintonge (SAINTES)
- Cercle généalogique du Pays Basque et du Bas-Adour.
- Brive Généalogie.
- Club de Généalogie de MONTFERMEIL.
- Cercle généalogique de LANGUEDOC
- Cercle généalogique d'Alsace.
- Cénacle généalogique C.H.R. CANNES
- Société BORDA. DAX.

Quelques adresses pratiques !

ASSOCIATION DES ARCHIVES DE L'EGLISE DE FRANCE  
106, rue du Bas 75007 PARIS

SOCIETE D'HISTOIRE DU PROTESTANTISME FRANCAIS.  
54, rue des Saints-Pères 75007 PARIS

CERCLE DE LA GENEALOGIE JUIVE  
38, rue du Père CORENTIN 75014 PARIS.

ARCHIVES MILITAIRES :

- Armée de terre : Ministère de la Défense  
Service Historique de l'Armée de France  
CHATEAU DE VINCENNES.  
94304 VINCENNES CEDEX.
- MARINE ARCHIVES NATIONALES  
60, rue des Francs Bourgeois 75003 PARIS  
ou après 1870 : MINISTÈRE DE LA DÉFENSE  
SERVICE HISTORIQUE DE LA MARINE  
PAVILLON DE LA REINE  
94304 VINCENNES CEDEX
- ARMÉE de l'AIR SERVICE HISTORIQUE DE L'ARMÉE DE L'AIR  
CHATEAU DE VINCENNES  
94304 VINCENNES CEDEX.
- ARCHIVES D'OUTRE MER : plus de 100 ans.  
29, Chemin du Moulin de Testas.  
13090 AIX EN PROVENCE  
ou SECRETARIAT D'ETAT chargé des DOM-TOM  
Service d'Etat Civil  
27, rue Oudinot 75007 PARIS.

(extrait du n° 137 du périodique FEMME ACTUELLE du 11 au 17 Mai 1987  
page 61)

MOS DEPLACEMENTS.

---

PERIGUEUX

Le 31 mars dernier, nous étions six aux Archives départementales de PERIGUEUX, sous la houlette de Mme PLAT.

Ce premier déplacement en Dordogne pour l'année 1987, nous a permis de constater qu'en DORDOGNE, comme partout ailleurs, le nombre de lecteurs augmente.

La capacité d'accueil étant très réduite, nos prochains départs dans cette direction devront se limiter à 5 ou six participants, afin de ne pas nous exposer à des difficultés.

DEUX SEVRES.

Le 15 avril, quatre membres de l'A.G.B. se sont rendus à NIORT où la réception, comme d'habitude, est très correcte et le travail se fait dans de bonnes conditions.

DORDOGNE.

Notre Président nous attendait avec sa voiture, à la sortie la gare en ce 22 avril. Délicate attention qui nous permit d'arriver plus tôt et de choisir nos tables, dans cette salle de lecture au nombre croissant d'usagers. Nous étions six, un compte parfait.

LOT.

Les 31 Mars et les 1 et 2 avril 1987, encore quatre membres de l'A.G.B. ont fait un déplacement agréable et producteur.

HAUTE VIENNE.

Les 17-18-19 Mar<sup>ch</sup> 1987, Huit membres de l'A.G.B. se sont réunis pour la sortie annuelle. Bon accueil et recherches utiles.

CHARENTE MARITIME.

Déplacement de quatre personnes le 25 Mai 1987, à LA ROCHELLE où nous travaillons dans une très belle salle de lecture avec vue sur la mer. Nous joignons l'utile à l'agréable !

CARNET ROSE

---

Nous avons eu la joie d'apprendre le mariage de Mademoiselle Laure GRANGER JOLY DE BOISSEL, fille de notre collègue, avec le comte DESMIERS DE CHENON, célébré le 23 Mai dernier.

Nos vœux de bonheur et nos compliments.

---

ASSEMBLEE INFORMELLE DU 24 SEPTEMBRE 1987

---

Pour faire suite au désir exprimé par ceux d'entre vous, qui ont pu assister et participer à l'Assemblée Générale statutaire du mois d'avril dernier, une réunion sous forme d'assemblée informelle aura lieu à l'Athénée Municipal le :

JEUDI 24 SEPTEMBRE 1987 à 14 H.30

Au cours de cette assemblée, il vous sera demandé d'exprimer les sujets que vous aimeriez être traités, dans le cadre d'exposés préparés et présentés par ceux d'entre nous, qui le voudront bien pour la satisfaction de tous.

Il faudra aussi définir la périodicité de ces exposés, quels jours et à quelle heure.

Voulez-vous réfléchir dès maintenant à ces différents points, afin que nous puissions en discuter le plus utilement possible au jour dit.

Un repas sera organisé le même jour, comme nous l'avons déjà fait, mais le lieu n'en est pas encore arrêté. Vous voudrez bien, avant le 15 Septembre, faire parvenir au siège de l'A.G.B. votre éventuel accord.

Le rendez-vous est fixé à 12 Heures, dans le hall de l'Athénée municipal, le 24 SEPTEMBRE 1987.

Notez tout cela sur votre agenda, dès maintenant, car les vacances passeront.

Le Président

P. DUFOUY

P.S. Nous ferons passer un rappel en Septembre dans le journal SUD OUEST.

INFORMATIONS SUR LA TRANSCRIPTION DES ACTES PAROISSIAUX

Lors de l'assemblée générale du 9 avril 1987, quelques nouveaux adhérents nous ont semblé être intéressés par notre activité. Aussi, à leur intention, nous résumons ci-dessous, les buts et la marche de notre travail.

Il y a environ deux ans( avec l'accord de Mr VALETTE directeur des Archives Départementales de la Gironde ), notre travail de transcription des Registres Paroissiaux de notre département à débuté.

Un travail de fiches de l'Etat Civil aux A.D nous a tout naturellement amené à constater combien il serait utile de trouver des tables d'actes de Mariages-Naissances-Décès, pour mener à bien, rapidement, efficacement, notre recherche familiale. Pour cela, il était nécessaire de faire systématiquement la transcription de ces actes, commune par commune avec entre autres, l'avantage non négligeable de réduire les manipulations et ainsi retarder la dégradation des Registres Paroissiaux, fragilisés par le temps. L'objectif final étant, la mise en informatique de toutes les données transcrites.

En avril 1985, un appel à nos adhérents a été fait, afin de les associer à ce travail. Il consistait à transcrire les actes à partir de photocopies de pages de R.P sur des tableaux appropriés, année par année, en travaillant "à domicile", au rythme et aux horaires à la convenance de chacun.

En juillet, 38 personnes avaient répondu à notre appel et 35 communes étaient "entamées".

Après une période de rodage et de tests, nous avons pris notre vitesse de croisière.

Actuellement, nous avons 49 transpositeurs et 49 communes en cours ( la liste de celles-ci sera publiée dans notre prochain bulletin).

/...../

6 municipalités collaborent à notre travail en nous donnant la possibilité de photocopier les actes de leurs Registres Paroissiaux manquants aux A.D, ce qui nous permet aussi de parfaire ce travail et dans l'avenir de posséder, (dans la mesure du possible) la collection complète des R.P , dépôt du greffe et dépôt communal confondus.

Nous tenons à remercier particulièrement les municipalités d'AMBARES - de BASSENS - de BOURG/Gironde - de CENAC - de ST LOUBES - de ST MACAIRE , pour la gentillesse de leur accueil et de leur compréhension. De plus, certains Maires ont adhéré à notre association, au nom de leur municipalité ou à leur nom.

Nous avons 3 communes terminées :

BELIET - ST VINCENT DE PERTIGNAS - ST HILAIRE DU BOIS

Avant la fin de l'année, nous espérons vous donner les noms d'autres communes achevées.

P.S: Plusieurs personnes ont souhaité venir se joindre à notre équipe. Nous les accueillons avec plaisir et dès maintenant, nous leur demandons d'écrire, soit à l' A.G.B 2 rue Paul Bert 33000 BX , soit à M.BAFFAUD domaine de Massias 33450 ST Loubès , en donnant la ou les communes choisies et dès la fin juillet, nous prendrons contact avec eux pour un rendez-vous éventuel aux A.D de la Gironde.

A BIENTOT.